

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an... \$3.00
do do quatre mois... 1.00
do do un mois... 0.25
Edt. Hebdomadaire, par an... 1.00

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.05
Une fois la semaine... 0.05
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 10 Mars 1884
COURRIER

Sir Charles Tupper était retenu à sa chambre, hier, par la maladie.

La deuxième lecture du bill des orangistes est remise à la semaine prochaine.

Lady Lansdowne et lady Florence assistaient à la séance de la chambre des communes, hier, pendant la discussion sur l'affaire du général Luard.

Les derniers arrangements concernant l'émission des mandats d'argent entre le Canada et la France sont presque terminés, et le service de ces mandats sera inauguré vers le 1er juillet prochain.

LA SOURCE DU MAL

Le Canadien de Québec s'est fait le champion de la cause décentralisatrice dans la province voisine. Il a publié sur la question de la distribution des pouvoirs législatifs entre le parlement fédéral et les parlements locaux une série d'articles où il attribuait à sir John A. Macdonald la responsabilité des progrès faits par les centralisateurs depuis quelques années.

Nous félicitons notre confrère de l'énergie avec laquelle il revendique les droits des provinces, et nous sommes d'avis comme lui que les gouvernements locaux doivent résister de toutes leurs forces aux tentatives d'empêchements; mais nous croyons qu'il ne devrait pas attribuer d'abord au premier ministre et au parlement fédéral un état de choses qui est surtout le fait de la magistrature. C'est à la magistrature, aux interprétations centralisatrices de membres de la Cour Suprême et de certains juges des cours provinciales, c'est à la jurisprudence fautive introduite par ces magistrats que nous devons le désarroi qui règne actuellement dans notre droit constitutionnel.

Voilà, selon nous, la vraie source du mal, la magistrature libérale. Ce sont les juges nommés par le cabinet Mackenzie qui ont donné le branle au mouvement centralisateur, qui ont créé dans tout le pays cet engouement qui porte les plaideurs, chaque fois que l'on veut appliquer une loi locale, à soulever la question de juridiction, confiants qu'ils sont à bon droit que la Cour Suprême, qui affecte d'ignorer ou de mépriser les législatures de province, leur donnera raison en fin de compte.

La Cour suprême, voilà l'ennemi, le véritable ennemi des provinces, la machine à centraliser qui est en train de détruire notre constitution, qui achèvera son œuvre si on n'y met ordre.

Or, par qui la Cour suprême a-t-elle été constituée, par qui les centralisateurs acharnés qui la composent, ont-ils été nommés? sinon par M. Mackenzie.

Les chefs conservateurs sans doute étaient pour le principe de l'existence d'un tribunal de ce genre. Mais c'est que la Cour suprême n'est pas une institution mauvaise en elle-même. Elle ne l'est devenue que par la jurisprudence qu'elle a établie, et qui, de l'aveu des au-

teurs même de l'acte fédéral, est fautive; c'est par la composition de son personnel, parcequ'elle est formée d'une majorité de juristes consultés systématiquement hostiles aux provinces, que son action, qui aurait pu être juste, est devenue dangereuse.

Le parlement fédéral ne s'est mis à s'attribuer des pleins pouvoirs que lorsqu'il s'est vu pousser dans cette voie des empiètements par les membres de la magistrature, par ces interprètes funestes, qui se font un jeu de détruire la constitution confiée à leurs soins.

LES CONSEILS DE COMTÉ

La législature de Toronto s'est occupée ces jours derniers de la question de la composition des conseils de comté. On sait que le nombre des membres de ces conseils a notablement augmenté depuis quelques années. M. Drury a demandé qu'on le réduise et proposé la formation d'un comité spécial à ce sujet. Sa proposition a été acceptée par le gouvernement, comme par la Chambre, et le comité a été nommé.

On considère que l'augmentation dont il s'agit est de mauvais augure et de nature à accroître les dépenses des administrations municipales. Quelques détails ont été donnés à la chambre relativement à cette question. Il ressort de ces renseignements que les frais d'administration des municipalités de comtés se sont accrues avec le nombre des conseillers, dont on attribue l'augmentation aux trop grandes facilités offertes pour la formation et l'incorporation de villages et de townships. M. Drury a rappelé, par exemple, que de 1872 à 1881, le nombre des conseillers s'était élevé de 17 à 25 dans Elgin, de 35 à 38 dans Grey, de 26 à 31 dans Hastings, de 34 à 47 dans Huron, de 28 à 35 dans Leeds et Grenville, de 38 à 49 dans Middlesex, de 16 à 21 dans Norfolk, de 26 à 33 dans Ontario, de 41 à 50 dans Simcoe, de 24 à 37 dans Wellington, de 28 à 44 dans York.

QUELQUES CHIFFRES

M. Mills a prétendu dans son discours sur le budget que les droits sur le blé américain n'avaient pas profité aux cultivateurs canadiens. M. Dundas lui a répondu par le petit tableau suivant des prix du blé à Chicago et à Toronto. On voit par ce tableau que le blé, dont le prix était le même dans les deux villes avant que la politique nationale eût produit ses effets, a augmenté en valeur les années suivantes sur le marché de Toronto:

Table with 3 columns: Year, Toronto price, Chicago price. Rows for 1879, 1880, 1881, 1882, 1883.

La moyenne pour cette période est de \$1.14 par minot sur le marché de Toronto et \$1.07 sur celui de Chicago, soit un profit de 7 cents par minot pour le cultivateur canadien.

Messieurs H. H. Pigeon et Cie remercient très cordialement leurs nombreux praticiens du chauffage, encourageant qu'ils leur ont donné pendant l'année passée, et sollicitent de nouveau la faveur de leur bienveillant patronage pour l'année qui commence. Ils ont un bon assortiment de marchandises nouvelles, fraîches et de goût, à des prix qui défient toute compétition. Voyez leur choix—551, rue Sussex.

ECHOS DU PARLEMENT

En réponse à M. Charlton, sir Leonard Tilley a dit, hier, que le montant de la dette publique à la date du 1er janvier 1884 était de \$163,578,402.

M. Orton proposera, mercredi prochain, la résolution suivante: "Qu'il est expédient d'établir un conseil sanitaire pour la Puissance du Canada."

M. Billy demandera copie de la décision des arbitres au sujet de la réclamation de M. Georges Lavoie, dont la grange et son contenu ont été incendiés par les étincelles d'une des locomotives de l'Intercolonial, et si le gouvernement à l'intention de dédommager M. Lavoie pour les pertes qu'il a souffertes.

En réponse à M. Weldon demandant si le gouvernement se proposait de se servir de pierre de la carrière de Carryville, dans le comté d'Albert, N.-B., pour la construction des nouveaux édifices départementaux.

Sir Hector Langevin dit que le contrat mentionnait cette pierre, mais qu'il y avait choix entre celle-ci et une autre, et que le gouvernement n'avait pas encore décidé la question.

M. Wright, député du comté d'Ottawa, a secondé la motion de M. Mulock. Il dit que le général Luard a eu tort de parler avec dédain de la chambre des communes du Canada, et qu'il ne pourrait pas se vanter d'avoir remporté de grandes victoires en Canada s'il n'avait pas d'autre fait à rapporter que la capture d'une serviette. Il dit que nos volontaires méritaient beaucoup de louanges pour leur désintéressement et leur bon esprit militaire, et devaient être traités comme des hommes de cœur et non comme des chiens.

M. Mulock a demandé, hier, copie de lettres se plaignant de la conduite du major-général, Luard à Cobourg ou ailleurs, adressées au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres par le lieutenant-colonel A. T. Williams, M. P. Cette demande a amené une longue discussion. M. Mulock a dit que le colonel Williams avait abusé de sa position de membre de la chambre des communes en portant ces plaintes contre le général Luard au Secrétaire d'Etat et non au département de la milice. Il s'est plaint aussi que les retards à faire une enquête sur les plaintes portées contre le général Luard avaient nu à beaucoup à la promotion de ce dernier dans le service militaire en Angleterre.

ACCIDENT SUR LE PACIFIQUE

On essayait de déblayer la voie, hier, entre Hochelaga et Saint-Martin, une charrie poussée par quatre locomotives, a rencontré un amoncellement de neige tellement solide que la charrie a été écrasée, une des locomotives complètement désemparée, une autre culbutée à côté de la voie et une troisième légèrement endommagée. Ce surcroît d'embarras a été cause que la ligne entre Montréal et Ottawa et entre Montréal et Québec n'a pu fonctionner hier dans la journée. Il n'est arrivé un train à Ottawa qu'hier soir.

Cent-cinquante hommes étaient employés à enlever la neige devant les édifices publics hier.

B. G.

THEATRE A 10 CTS
INSTITUT CANADIEN
LE RENDEZ-VOUS DES FAMILLES
LE PLUS GRAND SPECTACLE AU MONDE.
Changement de programme toutes les semaines.
REPRESENTATION: Dans l'après-midi à 2.30 hrs. EXCEPTÉ LES LUNDIS. Le soir à 8 heures.

GRANDE VENTE
Argent Comptant
DU
STOCK MAVAUT ET LANIGAN
A LEUR ANCIENNE PLACE,
113 Rue RIDEAU
Près du Magasin de T. Birke.
Acheté à 65c dans la Plastre

CONDITIONS ARGENT COMPTANT
UN SEUL PRIX
BRYSON, GRAHAM & Co.,
Nos. 152 et 154,
RUE SPARKS.

& CO.

VIEUX DE 54 ANS
L'ELIXIR
Végétal Balsamique
N. H. DOWNS
A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les Rhumes, la Toix, la Coqueluche et toutes les maladies des Poux-malades.
PRIX 25 cts. et \$1.00 la Bouteille.
VENDU PARTOUT, et par C. O. DACIER, Ottawa.

UTILISABLES ET AGREABLES

Présents de Noël!
CHOISISSEZ
Un Set de Chambre, Un fauteuil à coucher, Une étagère, Une porte gazettes, Une buffe, Une corniche, Une bibliothèque, Une jardinière, Meubles pour salon, Un banc à piano, Table de centre, Un fauteuil, Une berceuse, Une berceuse pour balcon, Un bureau à toilette, Un miroir, Une chaise pour bureau, Un canapé, Un garde robe, Une ottomane, Un pupitre, Un petit banc pour les pieds, Un secrétaire de dame, Un... Un... Un...
Oh! père Noël, mettez un double attelage et venez voir vous-même au MAGASIN PALIS DE MEUBLES, 38 RUE RIDEAU.
JACOB ERRATT, 27 octobre 1883

Admission, 10 Cts. Sièges réservés, 10 Cts. extra.
NOUVELLE MANUFACTURE
BIJOUTERIES
Bloc de l'Hotel Russell, rue Sparks, Ottawa.
M. C. H. DOUCET a transporté son atelier d'orfèvrerie du magasin de bijouterie de M. Laporte au bloc Russell, rue Sparks, et il exécutera sous le plus court délai toute commande telle que bagues, boucles d'oreilles, Anneaux, Epingles, Chaines, Croix en or et en argent. Tout ouvrage garanti et à très bas prix. Une visite est sollicitée.
C. H. DOUCET, Propriétaire

AVIS
Bureau des Commissaires de Licences pour l'arrondissement de licences de la cité de Hull.
Avis est par le présent donné qu'une assemblée du bureau des Commissaires de licences pour l'arrondissement de licences de la cité de Hull aura lieu mercredi, le vingt-sixième jour du mois de mars courant, à dix heures de l'avant-midi, au bureau du secrétaire-trésorier municipal, à l'hôtel de ville, afin d'entendre et prononcer sur toutes requêtes, et aussi sur toutes objections qui pourront être faites aux dites requêtes, d'après telle preuve qui pourra paraître au dit bureau suffisante, suivant les dispositions de l'Acte concernant la vente des liqueurs enivrantes, etc., 1883.

FUMEZ
LES CIGARES
CABLE
ET
EL PADRE
MANUFACTURÉS PAR
S. DAVIS & FILS
MONTREAL.

PATINS, PATINS, PATINS
Assortiment Complet

E. G. LAVERDURE
No. 96 Rue RIDEAU.
30 mars 1883

ROBES DE BUFFLES!

Allez au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encan de M. TACK'BERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.
Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de loup-évier, d'ours d: nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loup-évier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas.
Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas.
J. B. TACK'BERRY, Encanteur.

Magasin de Meubles

L. GRATTON,
Entrepreneur Meublier, Menuisier,
No. 530, Rue SUSSEX, Ottawa.
M. GRATTON est toujours heureux d'entreprendre quelque travail que ce soit.
Construction et réparation de Maisons
Meubles de toutes sortes pour, Chambre à coucher, Salon et Salle à manger.
Le tout exécuté avec soin, par des ouvriers compétents, et à DES PRIX IRES MODERES.
1er Oct. 1883

DECOUVERTE IMPORTANTE

DIPHATHERINE
ANTI-DIPHATHERITIQUE
Spécifique contre la Diphthérie et au tres maux de gorge, guérissant Consomption, Bronchites et Rhumes.
LA DIPHATHERIE VAINCUE!
Aux ravages de cette maladie terrible et répandue incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité véritable et durable de ce remède.
Inventé et préparé par le Docteur N. LACERTE, Lévis, P. Q.

AMERS CANADIENS

TRESOR DES DYPEPTIQUES
préparés aussi par le même, en vente chez les pharmaciens et en dépôt chez ELZEAR ALARIE, 71 Rue Bolton, Ottawa.
4 janvier 1884.

MACHINES A COUDRE

Le plus grand assortiment de Machines à Coudre des
MEILLEURES FABRIQUES
et aux conditions les plus faibles, comprenant (pour usage de vestique, Royal, Wilson, Sewall, Wood, Wauzler, New Stewart, etc., etc., Wheeler et Wilson.
(Machines à Coudre pour fabrique) Wauzler D et F.
Singer de Wilson No. 2.
Machines de Pearson pour coudre avec le fil ciré et avec le bras dur.
Machines de Jones à rapiécer pour ce fabricants de chausseries.

R. W. MARTIN

36, Rue Rideau.
1er Fév. 1884

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie.,
Soliciteurs de Brevets d'Invention Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.
J. COURSOLLE & Cie., CHAMPEL & VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont.
B. P.—Boite 68. 24 Fév. 1883

Faites l'essai de la VALERIA. C'est la meilleure pomade contre la chute des cheveux et la Calvitie. En vente chez C. O. DACIER, Pharmacien, rue Sumner